LES LANDES
journal
des « Amitiés
landaises »

5e année - N° 59
Nouvelle série

LE NUMERO : 50 CENTIMES

15 Juillet 1933

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional illustré

Lisez chaque
samedi
LES LANDES
journal de la vie
landaise

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) - Téléph. 78

Abonnement annuel ....

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Téléph. 12.20

France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.
Chèques Postaux Bordeaux n° 197.10

BUREAUX
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

L'industrie du bois de pin

UN récent arrangement commercial entre la France et la Suède met en péril un des derniers restes d'activité de l'industrie du bois de pin dans les Landes. Dans tous les cas, les grandes papeteries de Mimizan annoncent qu'elles sont contraintes de cesser les achats de poteaux destinés à la fabrication de leur pâte de papier. Déjà, deux des papeteries de la région landaise viennent d'interrompre le travail. L'une d'elles, la Papeterie de Roquefort, sera mise en vente le 27 juillet devant le tribunal civil de Mont-de-Marsan, sur la mise à prix d'un million de francs, alors que sa construction et son installation, très récentes, ont coûté plus de cinq fois autant. Ce sont là des coups très durs pour la forêt landaise dont tous les débouchés se ferment successivement et qui, d'autre part, ne trouve pas encore, dans l'exploitation industrielle et scientifique de la gemme, les ressources sur lesquelles elle devrait pouvoir compter.

Mais comment, pour ce qui concerne la pâte de papier, en est-on arrivé si inopinément, à une situation aiguë ? La lettre que les Papeteries de Mimizan adressent aux députés des Landes l'expose avec une grande netteté technique. C'est l'arrangement douanier franco-suédois qui, pris au bénéfice des papeteries françaises dont la spécialité consiste à fabriquer un papier national avec des pâtes étrangères, en est la cause essentielle. Ces papeteries, dont quelques unes sont de création toute récente, et qui sont installées dans la région parisienne, ont un grand crédit auprès de l'Etat. Elles ne sont pas seulement appuyées par une représentation parlementaire nombreuse, cohérente et énergique. Elles ont la protection de la presse et, comme on le pense bien, cette protection, n'est pas négligeable. La presse veut du papier bon marché. Il lui importe peu que la pâte avec laquelle on le confectionne, provienne de bois français ou de bois étranger. C'est pour elle une question de sous.

A l'heure présente, dans les conditions de vie que nous crée le nationalisme économique poussé à l'extrême, on devine les complications infinies que présente la moindre transaction commerciale. Nous y avons fait allusion récemment à propos du blé, du vin et même du bois, et nous avons timidement suggéré l'idée que l'Europe continentale, forcée de se défendre contre les deux grands minotaures anglo-saxons, l'Amérique et l'Empire britannique, leur oppose une organisation collective très étudiée et dont la fermeté soit irréductible. La carence de la Conférence de Londres ne manquera pas de donner bientôt à cette suggestion les forces qui lui sont nécessaires. Et nous sommes disposé à attendre en toute sérénité d'esprit que la lumière pénètre l'esprit de nos dirigeants, dont la clairvoyance ne paraît pas avoir été la qualité dominante au cours des débuts de cette conférence babylonienne.

Il est évident que dans la question de la pâte de papier, l'arrangement douanier franco-suédois a été mal et incomplétement étudié. Le ministère du commerce n'a examiné qu'un des points du problème. Préoccupé de protéger l'industrie française du papier, il a sacrifié l'industrie française du bois qui, pourtant, n'est pas plus à dédaigner que la première. En toute équité, il eut dû envisager les répercussion que l'arrangement franco-suédois allait avoir sur l'exploitation de la forêt landaise. Or cette répercussion, répétons-le, est désastreuse. C'est un débouché annuel de 200.000 mètres cubes de bois de papeterie qui se ferme devant elle.

Le ministère du commerce pouvait-il éviter cette catastrophe ? L'affirmative ne fait pas de doute. Et on peut ajouter qu'il en avait le devoir absolu. N'a-t-il pas, à cet égard, les pouvoirs les plus généraux ? Il ouvre ou ferme les marchés comme il le veut. Il n'est pas de sanction plus décisive. Pourquoi, étant ainsi armé, et capable, par une simple signature, de faire la fortune ou la ruine de ses administrés, n'use-t-il pas de sa puissance pour les contraindre à s'entendre ? Rien ne serait plus facile en somme. Dans tous les cas il est manifestement inadmissible que les papeteries qui travaillent le bois français soient sacrifiées à celles qui travaillent le bois étranger.

Assurément, le ministère du Commerce allèguera pour son excuse qu'il a été obligé de céder sur la pâte à papier afin d'obtenir de la Suède des avantages en faveur des vins de France. Et on ne saurait nier que l'industrie viticole, qui fait vivre sept millions de Français, est la première et la plus importante de nos activités. Mais toutes les questions d'importation et d'exportation forment un vaste réseau dont pas un chaînon n'est négligeable. C'est pourquoi il faut les examiner toutes en fonction les unes des autres et c'est pourquoi, avant d'entreprendre de vastes négociations avec l'univers entier, et de compromettre à chaque pas quelques uns des intérêts les plus essentiels de la France, il conviendrait d'avoir, avec l'Europe dont nous faisons partie, des conventions préalables très étroites et très précises. Pour la suite, on verra bien. Si nous sommes gros producteurs de vins — que nous pourrions fournir très avantageusement sous forme de raisins frais — les systèmes économiques américains et britanniques sont, eux, gros producteurs de blé et si nous obtenons que l'Europe leur ferme ses marchés il faudra bien qu'ils entrent en composition.

Revenons à nos papeteries. La question a, pour la région landaise, la plus haute gravité. Si on songe qu'avec quatre papeteries de la puissance de celle de Mimizan, la forêt landaise compenserait à peu près la perte que lui a fait subir la fermeture des marchés de poteaux de mine, on se rendra compte de l'importance qu'elle a. Dans le banquet de l'Industrie du bois, qui a eu lieu au printemps à Dax, M. Pierre Dignac, ancien ministre, montrait d'une manière saisissante la nécessité d'une étroite union de la représentation parlementaire de la région forestière. La défaite que nous avons subie avec le contingentement des bois autrichiens, jointe à celle que nous inflige aujourd'hui la convention franco-suédoise, sont des enseignements douloureux mais ce sont des enseignements.

MATHIAS MORHARDT



Geneviève par Lucien Danglade

Propos d'un landais

A la manière de...



PAUL Reboux, qui en connaît bien d'autres, de manières. nous rapportait, l'autre soir, au micro, des mots d'enfants. Il en sait de charmants.

« — Maman, je t'aime de tout ton cœur, confiait tout bas une blonde petite fée.

— Mais pourquoi de tout « mon » cœur - reprenait la maman.

— Mais parce que pour tout mon amour, ton cœur est plus grand.

Est-ce à la même petite fée que l'on disait : « Tes yeux sont bleus comme la mer ? »

— Ah ! s'écrie-t-elle, ce n'est pas étonnant que quand je pleure, c'est salé.

Mais Rinou s'est glissée près du haut-parleur. Elle veut savoir, elle veut connaître le monsieur qui parle. Et, comme Paul Reboux sait également accommoder sa publicité, point n'est grand mal de dénicher dans les feuillets de « Madame se meurt !... Madame est morte !... » son portrait en cap.

« Oh ! dit Rinou, pourquoi le monsieur a des cheveux sur les doigts... et pas sur la tête ? »

J'ai fermé l'appareil devant tant d'impertinence. Alors Rinou a pris possession de l'espace. Elle dit à sa maman qui allaite son petit frère :

— N'est-ce pas, maman, que lorsque j'étais petite tu me donnais, à moi aussi, à boire avec ton cœur ?...

Mais Rinou, sous ses boucles blondes, a oublié son grand caprice de ce midi et la punition exemplaire. Voici le crime : elle a refusé, avec cris et larmes, que l'on partage une pêche avec son petit frère ! — Ma pêche, ma pêche ! C'est ma pêche, trépignait-elle. A l'exemple de Jeanne, on la mit au pain sec dans le cabinet noir. Mais Rinou, ce soir « ma dit tout bas, levant ses yeux si beaux à voir, pleins de l'autorité des douces créatures » : — Dis, parrain, demande-moi ce que j'aurais fait de toute ma grosse pêche ?

— Et qu'aurais-tu fait, petite Rinou, de toute ta grosse pêche ?

— Mais j'en aurais donné la moitié à mon joli petit frère. »

Mots d'enfants, images d'enfants. Qui nous donnera tout cela réuni, que ne peuvent fixer les photographes ?

P.E.L.

L'œuvre de J.-B. Grateloup

Nous rappelons à nos lecteurs que « Les Landes » ont décidé de réunir en un volume luxueusement édité par les Etablissements Madim, l'œuvre complet de l'illustre graveur dacquois J.-B. Grateloup.

Ce splendide ouvrage sera enrichi d'une série d'études dues à des érudits et à des critiques autorisés.

Le tirage est strictement limité. Chaque exemplaire sera numéroté et signé par l'éditeur. Les exemplaires de grand luxe seront imprimés au nom du souscripteur.

Le tirage comprendra :

200 ex. sur beau papier à 35 fr. l'ex.
50 ex. sur papier de grand luxe avec double tirage des planches à 100 fr. l'ex.

On est prié d'envoyer d'urgence son bulletin de souscription à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef des « Landes », Chalet Yayi, Avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

La souscription sera close dans un très bref délai.

L'exposition des Artistes landais à Mont-de-Marsan

ON venait de me remettre une épreuve de l'article annoncé. Et, c'est alors que mon ami entra ?

— Une exposition en province ? s'écria-t-il. Et, cavalièrement, il flaira l'encrier :

— Ça sent la rose !

Moi, je sentais venir l'orage. Je baissais la tête tout absorbé que j'étais par des corrections d'auteur. Il s'agissait de remplacer un « car » par un « mais ».

— En province, commença résolument mon ami en enfourchant une chaise, en province les occasions sont si rares que, lorsqu'à l'horizon, tel un beau trois-mâts, elles montent, vous y tirez dessus à boulets rouges. (Çà, mon ami ce n'est pas de toi !) Et, au troisième « pet », adieu la voilure. Il poursuivit : « Tu n'es pas sans connaître la belle devise libertaire des indépendants : *ni jury, ni récompenses*. J'ajouterai : ni journalistes !...

— Tu as peut-être raison, concédé-je. Et, résolument, sur la copie encore humide, je biffai le « car. »

— Oui, je vous connais, beaux merles, vous allez, dans vos journaux, à la pêche aux petits cadeaux. Gageons que tu as déja une galerie de tableaux ?

—...

Ou, — la pire complaisance ! — que tu fais la cour à une petite montparnassienne que tu es tout prêt à comparer au douanier Rousseau, à Vlamink, à Utrillo et à Suzanne Valadon — tout ça d'un « pet » (2e citation). Mais, à propos de Suzanne, connais-tu le dernier sujet du très récent Grand Prix de Rome ? Suzanne et les deux Vieillards.

— Restons dans les Landes, veux-tu ? Et soyons sérieux, comme disait Monsieur Snowden, le revenant. Voilà ! Je te charge de pondre l'article ! (mais aussitôt le regrettant). Cependant, si tu ne trouves rien d'extraordinaire à dire et si donc tu ne peux vaincre le Minotaure, tu changeras, comme Thésée, l'encre de ton stylographe.

— Barbare ! s'écria-t-il ?

Mais le lendemain je reçus son article. Le voici :

« Comme Monsieur le Président des Indépendants, j'adopterai l'ordre alphabétique. Au surplus, en débarquant à Mont-de-Marsan et m'inspirant du ton grandiloquent des critiques des Landes, j'avais trois «étonnant » à dépenser. Je les ai laissés, tous les trois, sur la table de Saint-Martin.

Tant pis ! Voici donc les militaires à l'honneur. Ils ont là une fort belle salle. Les victoires, c'est pour le plafond, et le reste c'est pour la cimaise. Catalogue en mains, je débute par une japonaiserie amusante de Jeanne Abadie, et je passe, en sifflotant. « Ah ! qu'on est bien avec les pieds dans l'eau ». De P. H. Affre deux fortes études de personnages qu'a dû quelque part rencontrer Mauriac. Ils méritaient une meilleure place. Mais on me dit qu'Oudot a su les retrouver. Plus loin, du même auteur, un bon paysage. Lucy Arnaudin fait du genre Saxe ancien, pour cadeaux à offrir à des ménages batailleurs. Pour les trajectoires tendues, ma préférence ira au genre Sèvres.

Voici Jean de Botton, de Paris. C'est là un ensemble heureux avec les dorures et le canapé. La « belle pensive » songe sans doute au dernier modèle de Kestos. L'« hortensia bleu » pense, lui, au vase brisé de qui vous savez. Là-haut, un petit nu, trop haut ; en bas un grand dessin, trop bas. Mais c'est là un envoi utile à montrer, car en province de telles œuvres se remarquent.

Yvonne Causse-Duval charmera nos yeux encore une fois. Ces médaillons d'enfants, si gracieux, font penser aux douces lumières d'un Jean Goujon. Tel le buvard indiscret de la jolie épistolière, leur grâce reflétée dirait : « Je t'envoie mon amour dans un baiser. »

Au surplus, nous aurons l'occasion de le redire, le salon de Mont-de-Marsan est le salon de la sculpture. Voici Cazaux dont les coupes sont si harmonieuses. Formes et couleurs, dessin et matières. Il paraît avoir découvert la quatrième dimension que cherchait Pawlowski.

Cel, le Gaucher, fait de beaux écarteurs pour affiches, mais ses dessins, ici, semblent destinés à quelques pages tolles.... ou à quelque bonne œuvre, telle la Goutte de lait. Mais donne-lui tout de même à boire, dit mon père... Chabas nous montre des croquis très adroits, qui gagneraient à illustrer un livre. Nous lui donnerons l'adresse d'un éditeur.

Danglade n'expose que sa « Geneviève ». La « Fille du résinier » a été enlevée par un Sénégalais. Mais sa « Geneviève » est si jolie que j'ai éprouvé une nouvelle joie à la revoir. On la sent d'une ressemblance émouvante et, ce qui n'est pas pour nous déplaire, faite quand même d'un petit tas de beaux morceaux. Plus boudeuse elle paraît. Sait-on jamais avec les jeunes filles ?...

Despiau, le grand Despiau me pardonnera de ne rien dire. Etre ému c'est d'abord se taire. Admirer c'est un peu souffrir. Mais ce soir, je m'endormirai avec sur la poitrine son beau livre d'images. Heureuses, les mains qui peuvent caresser, heureux les yeux qui peuvent admirer ; mais elles, qui ne peuvent rien, malheureuses, les âmes !

Germy Maraguise nous donne une très bonne étude de breton-bretonnant, puis la Fille du Bédouin (air connu). Et, aussi une Piémontaise qui est dans ses petits souliers. De Germy Pierre trois bonnes études de personnages au crayon.

P. E. LAMAISON

(Suite en 2me page)

LES LANDES
Hebdomadaire régional illustré
Le numéro : 50 centimes
Abonnement annuel :
France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs dont l'abonnement a expiré, de vouloir bien nous en envoyer d'extrême urgence le renouvellement (24 fr.), par chèque-postal, à l'adresse des Etablissements Madim, Bordeaux n° 197.10.

Lire dans les prochains numéros :

RENE CUZACQ : Un marin de Capbreton au XVIe siècle.

EDMOND CAMPAGNAC : Le statuaire Robert Wlérick.

NOEL DE PARDIES : Les Vieilles Faïences. (Moustiers, Nevers, Delft, Rouen, Strasbourg, Lunéville, Bordeaux, Dorot, Novion, Espelette, Cagnotte et Samadet).

MATHIAS MORHARDT : Les trois Bacler d'Albe.

MAURICE LAURENS : La Pêche au Cordeau.



Les Landes il y a 130 ans

REQUISITIONS POUR L'ARMEE

Des réquisitions pressantes ont été ordonnées ; soit pauvreté réelle ou indigence, soit égoïsme, les habitants de Tercis marquent en général peu d'empressement à y répondre.

Tercis, le 18 Septembre 1793. Réquisition pour monter la cavalerie qui « s'effectue » dans le département.

« Les chevaux ayant été réunis, après les avoir examinés et toisés, nous n'en avons trouvé aucun qui aye la taille requise de 4 pieds 6 pouces. Nous avons trouvé le plus haut de la taille de 4 pieds 3 pouces, ce que fait, nous, officiers municipaux, avons dispensé les propriétaires desdits chevaux de se rendre à Dax ».

Couvertures de laine, marmites, gamelles et bidons sont en réquisition ; l'arrêté des représentants du peuple permet de garder les objets strictement d'usage.

14 Frimaire, an II. « Les habitants n'ont que le nécessaire en couvertures et marmites et la municipalité certifie qu'il n'est pas fait usage de gamelles ni bidons ».

Pour les soldats levés en masse dans la dernière réquisition, les propriétaires, nommément le citoyen Poymiro aîné, maire, avaient envoyé deux lits à Dax, composés chacun de paillasse, matelas, couvertures de laine, deux paires de draps pour coucher les soldats du 1er bataillon.

25 Frimaire, an II. Emprunt forcé. Six commissaires ont été nommés pour vérifier les déclarations des habitants, relativement à l'emprunt forcé.

« Vérification faite du rôle des contributions foncières de la commune, aucun citoyen n'est dans le cas d'être porté dans l'emprunt forcé, que le plus fort article monte à 1079 francs 17 sous... ».

Communiqué par L. (A suivre).

L'industrie du raisin frais

Commencerait-on à s'apercevoir que l'industrie du raisin frais pourrait devenir l'une des plus prospères des industries françaises ? A tort ou à raison, les pays qui, autrefois, consommaient nos vins, les ont enveloppés dans le système de prohibition que leur inspirait la lutte contre l'alcoolisme. Mais le raisin frais échappe tout naturellement aux reproches qu'on peut faire à l'alcool. Avec ses abondantes vitamines il est un de nos aliments les plus précieux. On devrait en consommer deux ou trois fois autant qu'on en consomme actuellement.

Les pouvoirs publics qui pourraient se rendre si utiles s'ils avaient le loisir d'y songer, paraissent vouloir s'en préoccuper. Une commission interministérielle vient d'être constituée. Elle est chargée d'étudier les questions relatives à la production, au transport, à la vente, à la consommation et à l'exportation du raisin de table.

Elle devra examiner également les questions relatives à l'opportunité et aux conditions de réalisation d'une journée nationale du raisin.

Elle comprend les représentants des différents ministères intéressés, des groupes viticoles parlementaires, des compagnies de chemins de fer, de l'hôtellerie, de la production et du commerce du raisin de table.

La première réunion de cette commission vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Raymond Patenôtre, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Les Amitiés Landaises

Le Conseil d'administation des Amitiés landaises s'est réuni samedi dernier au siège social rue Cazade 22, à Dax. Mlle Suzanne Castets présidait. Les vice-présidents, MM. le Dr René Mondiet, Alfred de Gadilanne, baron de Navailles et Ferdinand Puyau, assistaient à la séance ainsi que M. Jean Prunetti, secrétaire général. On y remarquait également Mlles A. Magnus et Suzanne Labatut, MM. Richard Octave-Feuillet, Pierre Lamaison, Mathias Morhardt, le Dr Ribérol, Carlos de Castera , Henri Farbos, etc.

Après une courte discussion, il a été décidé qu'on apporterait quelques menues modifications aux statuts, Me Ferdinand Puyau a bien voulu se charger de les rédiger.

Mais il s'agissait surtout de reprendre la tradition des déjeuners des Amitiés landaises, interrompue depuis celui de Saint-Sever qui, on s'en souvient, a couronné si heureusement l'an dernier l'initiative du journal « Les Landes ».

On a résolu unanimement de fixer notre premier déjeuner de 1933 au dimanche 30 juillet à midi et demi précis, à l'Hôtel Folin père, rue Vincent-Depaul à Dax.

Ce déjeuner sera consacré à la glorification de la cuisine landaise.

Il sera présidé par M. Ferdinand Puyau, président de la société de Borda, qui prononcera le discours traditionnel.

M. Eugène Milliès-Lacroix, sénateur-maire souhaitera ensuite la bienvenue aux hôtes de la ville de Dax au nom de la municipalité.

C'est M. Louis Dufourcet, dont on connaît la haute compétence en cet art, qui présentera le panégyrique de la cuisine landaise.

Mme Bouché, l'excellente et distinguée propriétaire de l'Hôtel Folin père, a été chargée de préparer un menu digne de cette solennité culinaire. On peut être assuré qu'il sera parfait et qu'il sera irréprochablement exécuté. La gloire de l'Hôtel Folin père n'y est-elle pas attachée ?

Le prix de la carte est fixé à 30 fr., vin et service compris.

Les convives des déjeuners précédents des Amitiés landaises ainsi que les personnes qui se sont fait inscrire jusqu'à présent seront invités, par lettres personnelles, à se faire inscrire pour le déjeuner du 30 juillet.

Les Landais et les amis des Landes qui désirent se joindre à cette cordiale manifestation de sympathie régionale sont priés de faire connaître leur intention au secrétaire général, M. Jean Prunetti, rue Cazade 22, à Dax.

L'Exposition des Artistes Landais à Mont-de-Marsan

(Suite de la 1re page)

Dans ce coin également les envois du Lycée de Mont-de-Marsan que groupe le professeur de dessin du Lycée Victor-Duruy et qui démontrent que pour être, peut-être, en marge de l'enseignement officiel, ses leçons ne s'en révèlent que meilleures.

Hanf Jean fait des gouaches très adroites. Il se contentera facilement de n'être qu'un très bon architecte. Hiquily : Port de Pêche breton qui a sa place aux artistes français.

Mais voici Suzanne Labatut. Faudrait-il ajouter, encore, à tout ce que l'on a dit de très juste, sur notre grande artiste nationale ? Un seul reproche me sera-t-il permis ? Ces trois enfants sont trop gracieux, trop savants, trop sages. « Sainte Beuve dénonce, je ne sais plus où, ce fréquent travers de l'esprit de se pousser de préférence et chercher des incitations du côté où déjà par nature il penche le plus. » Mais le papa et la maman sont ici les seuls bons critiques. Et Suzanne Labatut le sait bien qui nous donne autre chose de ce qu'elle sait faire. Ce paysage de Pasages qu'elle aime tant et ce chêne-liège qui est tout son art que j'aime.

De Labayle trois jolies aquarelles. Sur la cheminée, en attendant la flambée d'Octobre, voici les affiches de P. E. Lamaison. Un jeune émule de Jules Chéret prétendait que l'on ne peut réussir qu'une bonne affiche sur cent. Notre afficheur n'en est qu'à sa 99me. Lambert Gaston trouve des champignons dans ses sous-bois. Le tout est assez comestible. Pierre Loustau expose de très habiles petits croquis, rehaussés de gouache. Très décoratif, très moderne, il dessine avec beaucoup d'adresse et beaucoup d'art ; et l'on sait, déjà, que l'un et l'autre ne font pas toujours bon ménage.

Enfin voici Mme Camille Nony-Politzer — Révélation du salon de Dax ; champ de prospection des critiques ! Sa petite écolière s'en va t-a l'école de Siest comme Malborough s'en va-t-en guerre. Devant cette école (90) on ne pouvait qu'attendre cette petite fille, qui m'enchante. Nous l'attendions, et elle est venue. Beaucoup aussi, j'aime son village, et heureuses les institutrices qui ne peignent que pour leur plaisir. Ne nous effrayons pas de ses audaces « L'art commence où la nature cesse » a dit, je crois, Wagner.

Roland Oudot peint, lui aussi pour son plaisir et pour le plaisir des autres. Roland Oudot, je n'ai garde de le trahir, et je crois bien qu'il ne peut être mesuré, pesé que par ses pairs. L'art d'un Roland Oudot ne s'explique pas, ne se délaie pas. Je tiens la recette d'un bon ami : Prenez une critique savante, technique et retournez-la comme une crêpe. Changez en les termes, faites lui dire le contraire de ce qu'elle dit et çà restera toujours favorable. Voilà pourquoi, Monsieur, votre fille est muette !

Ou, peut-être, sentant mon impuissance, il ne me restera plus qu'à murmurer, ce que marmonne le renard de la Fable... Mais je vous y prends, ces verts, trop verts, sont admirables : son art ; que l'on s'efforcerait en vain de classer, s'effraie des comparaisons. Comme André Salmon disait d'Utrillo, Oudot « est, lui aussi, sans postérité permise ». Nature morte aux fleurs - Paysage de Chalosse - Paysage des environs de Paris - une Eglise en Navarre espagnole - (Voir plus haut, note sur Despiau).

Peirolo, mon cher Peirolo, j'aime bien votre grand tableau et ici encore je m'en tirerai par une citation « Qu'il me soit permis de préférer à l'étude des origines, à la contemplation de la graine et de l'œuf celle de la pleine adulte beauté. » Mais l'interrogation — souvenez-vous en ! — reste ouverte.

Jean Prunetti nous donne une peinture de Bayonne vers laquelle vont mes préférences. On aura l'occasion d'admirer toutes ses productions car c'est aussi, j'allais l'oublier, le salon des architectes.

Sanchez-Llamussi, Tony — Un joli nom et aussi un bien bel officier, un peu rasta, peut-être, et qui a fait de la peine à la jolie dame blonde. De Germaine Tison d'émouvants portraits d'enfants, qu'elle transposera un jour avec une autre palette. De grâce, qu'elle n'en oublie pas l'émotion !

Et de Wlérick, le dernier, que trouverai-je à dire que je n'aie déjà ressenti devant les œuvres de Despiau ou de Roland Oudot. J'ai, près de moi, les belles images de ses merveilleux bronzes. Qu'ajouter de plus ? L'émotion est semblable à ces fleurs d'orient qui ne sont que poussières lorsqu'on les serre dans des livres.

Cent fois je suis passé proche les bronzes de Wlérick et cent fois je les ai caressés « La sculpture est le besoin de toucher. »

Heureux le sculpteur magicien qui sur la voie d'or du soleil place des blocs de bronze, la lumière de tous les côtés, trouve l'homme tout entier vivant. « La statue, dit Claudel, ce qui, dégagé du terme et de l'obélisque, se tient debout sur l'agora de la Grèce antique, ce furent des corps vrais de la femme et de l'homme, exemplaires de l'être canonique ».

Tel le fils d'Egée à son retour de Crète, mon ami hélas, a oublié de changer la voile. L'article est tiré : il nous faut donc le boire.

Et je m'allais, désespéré, jeter à l'eau, tel le héros de la Fable grecque, lorsque je trouvai sur le bureau de notre rédacteur en chef le bel article à voile rouge : il l'adressait à un grand journal de Paris. Par grâce ne lui en dites rien car je l'ai détourné de sa destination. Et vous l'allez lire.

Très complet, très sage, fort savant ; parlant de tous, des sculpteurs, des peintres, des architectes, des dessinateurs, des photographes, samedi sur sa trace vous visiterez longuement, sagement, enfin, la 1re exposition des Artistes landais à Mont-de-Marsan.

P. E. LAMAISON

Les Arènes de Mont-de-Marsan

Au moment où paraîtront ces lignes, Mont-de-Marsan en liesse s'apprêtera à recevoir, avec toute l'aménité qu'on se plaît à lui reconnaître, les milliers de visiteurs venus participer aux fêtes annuelles.

Ces fêtes, jadis goûtées de tous, avaient perdu un peu de cette renommée acquise par un passé tout de gloire et de splendeur.

Le doux farniente dans lequel elles s'enlisaient peu à peu, menaçait de les faire reléguer dans un coin obscur du royaume des souvenirs, ainsi que les vieilles pierres dont les formes émoussées cachent leur humiliation sous les touffes des ronces sauvages.

Cette situation risquait de s'éterniser et l'élaboration du programme des réjouissances devenait de plus en plus ardue, par suite du délabrement des gradins et de l'insuffisance de leur capacité.

La municipalité montoise, toujours en quête de réalisations hardies, n'a pas manqué d'apprécier à sa juste valeur l'acuité du problème et un beau jour, un coup de tonnerre éclate sous le ciel des Landes :

« Mont-de-Marsan va reconstruire ses arènes ».

L'annonce de cette grande nouvelle n'a pas manqué de susciter beaucoup de commentaires dont l'extravagance n'a d'égale que la fantaisie.

Les sages, et ils sont légion en notre aimable pays, ont voulu se rendre compte des transformations opérées, avant de pousser des clameurs, et, maintenant que tout est terminé, ils se félicitent de n'avoir pas grossi le concert des critiques.

A mon avis, les arènes de Mt-de-Marsan, sont un chef-d'œuvre d'architecture. Elles n'ont pas la stature colossale de celles de Bilbao on de Saint-Sébastien où les spectacles du cirque sont suivis par une foule toujours plus dense, mais, si on les compare aux redondels qui s'élèvent en toutes nos villes du Sud-Ouest, on est charmé par l'inédit qui émane de leurs formes.

Ainsi qu'on peut en juger dès maintenant, et en dépit des matériaux qui jonchent encore le sol de Plumaçon, l'œil est agréablement frappé par la majesté des lignes architecturales dont le profil s'érige sous les vertes fondaisons.

L'ensemble paraît avoir jailli du sol, par un beau soir d'été, sous le regard des étoiles qui s'appesantissait sur la ville.

Les plans et les creux alternent d'une façon très heureuse et cette succession d'ombres, coupées de pans lumineux, est un enchantement.

Le mur d'enceinte, finement ajouré de claustras ogivaux ou rectangulaires, s'allume de mille feux, lorsque le soleil plonge à l'occident. Et lorsque la nuit vient, le promeneur attardé se demande à quel dieu est dédié ce temple dont l'accès est gardé par deux tours imposantes.

Parés de jaune d'or et de rouge carmin, les nouveaux amphithéâtres sont coiffés d'un encorbellement dans lequel de séduisantes lingères ont glissé leurs doigts de fée pour y percer toute une multitude de grilles légères.

Cet édifice magnifique dont les réminiscences espagnoles dégagent une forte impression de chaleur, est l'œuvre d'un jeune architecte doublé d'un aquarelliste de talent. M. Frank-Bonnefous joint à une grande compétence des problèmes techniques un sens artistique qu'il nous plaît de souligner ici, dans ce journal ami des arts. Son ouvrage lui fait honneur et il trouvera la meilleure des récompenses dans l'approbation discrète des milliers de spectateurs qui ne manqueront pas d'assister à l'inauguration.

ANDRE-FRANÇOIS GLEYZE





Les évènements importants et les autres !

SAMEDI. — A l'occasion de la Fête nationale qui est aussi la fête de la République, « Les Landes » adressent leurs vives félicitations à M. Leducq de France ainsi qu'à M. Léon Daudet qui vient de détourner à notre bénéfice le produit de la vente de l'A. F.

DIMANCHE. — Au cours d'une ascension, entre la 2e et la 3e plateforme de la tour Eiffel, M. Citroën, l'industriel bien connu, a perdu sa montre. Voici la note que l'on nous prie d'insérer : Perdu montre de la tour Eiffel cadran lumineux diamètre 19 mètres 90 centimètres.

LUNDI. — Un nouveau livre d'Anatole France !... Il n'est pas entièrement inédit puisqu'il a paru en édition de luxe, imprimée à quelques centaines d'exemplaires. Pour une douzaine de francs, les pauvres bougres vont pouvoir le lire. Il apporte sous le titre de « Château de Vaux-le-Vicomte », la somptueuse résidence de Nicolas Fouquet, l'apologie d'un dictateur que nous avions oublié : Louis XIV. Il est vrai que depuis lors nous en avons tant vu, des dictateurs, même en France, et qui n'ont pas tous été très tendres !...

MARDI. — Aménités !... M. Snowden, dont nous avons plus d'une fois essuyé les sévérités, se tourne aujourd'hui du côté de M. Roosevelt : « Vaniteux », « mal élevé », « incohérent », « ignorant », les épithètes pleuvent dru sur la tête du Président américain, qui ne pourra même pas alléguer qu'il ne sait pas l'anglais.

MERCREDI. — La Conférence de Londres est déjà virtuellement ajournée. Allo ! Allo ! ici Berlin : la thèse de l'Allemagne a triomphé.

Allo ! Allo ! ici Radio-Milan : la thèse de l'Italie a vaincu. Allo ! allo ! ici Radio-Paris « La thèse de la France a prévalu. »

JEUDI. — 200.000 francs basés sur le cours actuel du dollar pour 25 cils, ça porte le cil (sauf erreur ou omission) à 8.000 fr. Mais pour Jeannette Macdonald c'est pour rien, c'est à l'œil.

VENDREDI. — Le Fils du Président des Etats-Unis Franklin O. Roosevelt vient en France pour goûter la vie à bon marché. Il laisse chez ma tante sa dernière dent en or.

GRACE A LEURS 2.000 ABONNES,

GRACE A L'EMINENTE COLLABORATION DES ECRIVAINS, DES ARTISTES ET DES SAVANTS LANDAIS LE PLUS HAUTEMENT QUALIFIES,

GRACE A UNE PRESENTATION TYPOGRAPHIQUE D'UN GOUT IRREPROCHABLE,

GRACE, ENFIN, A LEURS RELATIONS PERMANENTES AVEC LES LANDAIS ET LES AMIS DES LANDES DISSEMINES EN FRANCE, A L'ETRANGER ET AUX COLONIES,

LES LANDES

OFFRENT AUX INDUSTRIELS ET AUX COMMERÇANTS, LE MEILLEUR, LE PLUS INTELLIGENT ET LE PLUS EFFICACE DES MOYENS DE PROPAGANDE ET DE PUBLICITE.

Le soleil et son influence sur la terre

La vitesse de rotation de la masse solaire n'est du reste pas uniforme ; elle est plus grande dans ses parties superficielles, c'est-à-dire dans les régions équatoriales que dans les régions polaires. La différence entre ces deux vitesses étant plus grande pendant les périodes de maximum que pendant les périodes de minimum. Comme les parties internes ont une masse et une inertie beaucoup plus considérables que les couches extérieures, il est probable qu'elles tournent avec une régularité beaucoup plus grande que les autres, et il doit résulter de cette différence de vitesse entre les parties centrales et extérieures ,des effets tourbillonnaires qui pourraient expliquer la formation des foyers solaires les plus importants, c'est-à-dire de ceux qui persistent pendant plusieurs mois et parfois même pendant plusieurs années. Les tourbillons solaires auraient aussi pour conséquence de provoquer la formation de foyers diamétraux dont nous avions signalé l'existence dès 1927 (C. R. de l'Acad. des Sciences du 2 avril 1928) « La Nature » du 15 mai 1928).

Les variations périodiques observées dans les vitesses équatoriales et polaires auraient en outre pour résultat de provoquer des balancements dans la formation des taches de l'équateur jusqu'aux régions polaires, pendant les périodes comprises entre les époques de maximum et de minimum.

Ces faits concorderaient du reste avec la loi de répartition des foyers solaires formulés par Spörer.

D'autres part, il se pourrait que l'instabilité dans l'état d'équilibre physique du soleil fût favorable à une action attractive et perturbatrice des planètes inférieures sur les couches externes de cet astre. Divers physiciens admettent du reste des actions de cet ordre principalement aux époques de quadratures héliocentriques, comme susceptibles de donner naissance à la formation de foyers solaires. Lorsque de tels effets se manifestent dans les régions occupées déjà par des foyers permanents il est probable que les troubles s'y trouvent accrus dans de notables proportions, et que l'on doit alors assister à la formation de foyers actifs et de grande étendue, susceptibles d'exercer des actions particulièrement importantes sur notre planète.

Une étude suivie de ces diverses actions (qu'il reste à démontrer) permettrait de déterminer les époques de formation et l'importance des futurs foyers solaires qui jouent un rôle si important dans la géophysique et dans la météorologie.

La tache proprement dite paraît être une fenêtre ouverte sur les masses centrales du soleil, à travers les vapeurs de la photosphère et de la chromosphère ; couches de gaz ionisés qui exercent une forte absorption lumineuse, et font paraître la tache sensiblement plus sombre que ses bords.

Il est vrai que dans les couches supérieures de la chromosphère, ces bords sont constitués par des particules solides incandescentes, dont le pouvoir rayonnant est intense ; ces régions lumineuses constitueront les facules, situées à haute altitude dans la chromosphère.

Les protubérances sont des jets de vapeurs gazeuses ionisées que l'on perçoit sur les bords de l'astre pendant les éclipses. Les protubérances n'accompagnent pas nécessairement les taches et les facules ; et lorsqu'elles sont émises sur un point du soleil, leur projection, sur le disque lumineux, les fait apparaître sous l'aspect de lignes sombres appelées filaments.

En fait, les foyers permanents, constituent de véritables centres d'activité qui furent étudiés pour la première fois par Marchand, puis par M. Délandres et M. d'Azambuja. Ces foyers se présentent sous l'aspect de points brillants, dont la grande luminosité dépasse sensiblement celle des facules qui les entourent. Ces foyers son sujets à des transformations continuelles.

Les actions solaires à distance.

Le soleil n'émet pas seulement des radiations calorifiques et lumineuses mais aussi beaucoup d'autres radiations, produisant des actions indirectes sur notre Globe. Les radiations plus rapides que celles de la lumière, telles que les ondes ultraviolettes, les rayons X et Gamma, qui exerceraient une influence néfaste sur la vie terrestre, sont absorbées par les hautes couches de l'atmosphère, où elle paraissent donner lieu, d'une part, à des ondes calorifiques, qui contribuent à réchauffer la Terre, et d'autre part, à des électrons, accompagnés de puissantes charges électriques, dont l'action est du reste encore mal déterminée. Mais le soleil émet également des radiations beaucoup plus courtes, ou ultraradiations que nous avions signalées dès 1917, et dont nous fîmes une première étude en 1921. Ces ultraradiations ou rayons dits cosmiques, dont l'étude complète reste encore à faire, paraissent provenir de la haute atmosphère, et sont probablement absorbées par les couches profondes du sol, où elles produisent des effets calorifiques et électriques encore inconnus.

Les actions électriques.

Divers physiciens admettent qu'à leur passage au méridien central, les foyers actifs projettent jusqu'à la Terre des particules électrisées, origine des aurores polaires et des orages magnétiques, et probablement des grands troubles atmosphériques, séismiques et volcaniques.

Mais d'autres observateurs ont fait remarquer que des effets analogues se produisaient souvent en dehors du passage des foyers au méridien central et qu'on serait alors amené à admettre des émissions dues à des radiations particulières, produisant, par l'ionisation des couches supérieures de l'atmosphère terrestre, des effets électriques intenses. En réalité, nous n'avons aucune donnée précise sur ces diverses questions ; et il convient, avant de se prononcer, d'attendre de plus grandes précisions.

Les actions magnétiques.

Les actions magnétiques terrestres paraissent être la conséquence des actions électriques qui se produisent dans la haute atmosphère et à la surface du sol. Il résulterait en effet, de récents travaux de M. Stenquist que pendant les périodes de calme, le magnétisme terrestre serait principalement produit par la circulation de courants électriques dans la haute atmosphère, tandis que les actions magnétiques pendant les périodes troublées, proviendraient surtout de courants circulant dans l'écorce terrestre. Des recherches personnelles nous avaient démontré, depuis une dizaine d'années, que les troubles électriques et magnétiques ainsi que ceux des courants telluriques semblaient tous étroitement liés aux perturbations solaires.

Les actions thermiques.

L'action thermique du soleil n'est pas constante ; elle paraît augmenter pendant les périodes d'activité, et semble dépendre de l'étendue des plages faculaires. On est conduit à admettre, d'après le dernières recherches, que ce sont des ondes très courtes provenant du soleil qui provoquent les principales sources de chaleur supplémentaires, qui se localiseraient d'abord dans la haute atmosphère, pour être ensuite amenées à la surface du sol par les courants descendants.

D'autre part, la température de la surface solaire paraît augmenter légèrement pendant les maximum. Cette température varie du reste suivant les méthodes de mesure. En effet, M. Bruhat admet les diverses valeurs thermiques suivantes :

La température mesurée dans le spectre visible serait de 7000° absolus

La température mesurée dans le spectre infra-rouge serait de .... 6060°
La température de brillance serait de .... 5950°
La température de radiation serait de ...... 5810°
La température de la surface serait .... 4900°

Enfin, la température du sol terrestre produite par l'action rayonnante des couches profondes du soleil, agissant comme corps noir, correspondrait à 5900°, c'est-à-dire sensiblement à celle de brillance.

à suivre

chronique régionale



AMOU

Etat civil (2e Trimestre). — Naissances : André Tailleur, André Prat, Jean Lubet, Lucienne Lanatrix, Bernard Aguer, José Minvielle.

Mariages : Joseph Lapeyre et Jeanne Dugachard ; Henri Lataste et Marie-Louise Dubrasquet ; Germain Bourdette et Marie Latry.

Décès : Marie Destribats, Vve G. Lolom, 65 ans ; Eugène Darracq, 72 ans ; Marie Barrouillet, 80 ans ; Jeanne Lolom, 96 ans ; Louis Lafitte, 27 ans ; Joseph Basque, 55 ans ; Jeanne Labaigt, 76 ans ; Marie Lubet, 89 ans.

BENESSE-LES-DAX

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Hourtané, née Nismes, qui fut longtemps la respectée institutrice de notre commune, Elle venait avec son mari de prendre sa retraite et de s'installer à Dax. Ses obsèques ont été une imposante manifestation de sympathie.

CAPBRETON

Le Centenaire de Mme Loube. — La cérémonie célébrée à l'Eglise de Capbreton à l'occasion du 100e anniversaire de Mme Loube a été fort belle et fort émouvante. L'abbé Gabarra a prononcé une allocution après laquelle la messe a été célébrée. Un chœur de jeunes filles dont on a emarqué les voix admirables a chanté à plusieurs reprises. A la fin un cantique en l'honneur de Capbreton a été chanté à l'unisson par l'assemblée tout entière.

Mme Loube rentrée chez elle a reçu les vœux et les félicitations de la municipalité à la tête de laquelle se trouvent le Dr Junqua, notre maire.

Ainsi que nous l'avons dit, un déjeuner intime a réuni ensuite les membres de la famille.

Succès universitaires. — Mlle Denise Valdeyron, la petite fille de notre excellent doyen M. Jean Dubosq, a été reçue avec la mention « assez bien » à l'oral de l'examen du baccalauréat. C'est un beau succès dont nous la félicitons de tout cœur.

Nous félicitons également Mlle Daury, la fille du receveur des Postes de Capbreton, et M. Jean Oyamburu, fils du Conseiller municipal et de notre distinguée institutrice, qui vient d'obtenir le brevet de l'enseignement primaire supérieur.

La Fête des Ecoles. — La tradition des grandes fêtes scolaires se perpétue à Capbreton de la manière la plus heureuse. Il faut en savoir gré au corps enseignant dont la préparation de ces fêtes aggrave singulièrement la lourde charge professionnelle et qui montre, dans ses fonctions d'impresario, le dévouement le plus admirable et le plus émouvant. Il et est largement récompensé, au surplus. Les élèves comprennent mieux chaque année ce qu'on attend d'eux. Et, par voie de conséquence, les programmes s'assouplissent et s'enrichissent. La fête de dimanche, — notre éminent collaborateur et ami, M. Prigent, inspecteur d'académie de Mont-de-Marsan, qui présidait la fête, entouré de M. Lamoureux, inspecteur primaire de Dax, du Dr Junqua, maire, et de la plupart de nos conseillers municipaux, le proclamait hautement — a été en grand progrès à tous égards sur celle de 1932. Soyons convaincus que celle de 1934 sera mieux réussie encore.

Et pourtant, il sera difficile de faire mieux. Les chœurs d'abord. Sous la direction intelligente et éclairée de M. Sainte-Marie, ils ont été parfaits. Songez qu'on a même entendu le chœur des Philistines à trois voix de « Samson et Dalila » de Saint-Saëns ! Mais naturellement c'est dans le chœur populaire béarnais « Aqueros Mountagnos » dont tout le monde connaît l'allure entraînante, que cette foule de fillettes et de petits garçons a donné sa pleine voix. Ce fut très impressionnant.

La tâche infiniment difficile de régler le mouvements des tous petits appartenait à Mme Oyamburu. Elle était aidée par la mignonne Colette Parent, la fille de notre excellent collaborateur, qu'on avait élue chef de file !... Il n'en fallait pas moins ! Armés de leur parasol, revêtus de leur kimono jaune avec le bel « obi » gris bleu noué dans le dos, les tout petits ont obtenu les chaleureuses acclamations auxquelles ils avaient droit. Mais avons-nous dit que plus de trois mille personnes étaient là, ce qui représente la totalité de la population Capbretonnaise ?...

L'« Orphéon des mirlitons » n'a pas obtenu moins de succès. Ni le « Ballet des Roses » que dirigeait impeccablement Mme Guichenet et où les charmantes petites fillettes des Ecoles ont été exquises.

Mais c'est sans doute les « Mouvements rythmiques », accompagnés des deux chœurs, « Va mon petit mousse » et « Dors mon gas » et que dirigeaient Mlle Labarthe et Mme Soubran, qui ont été le triomphe de cette belle fête. Les soixante fillettes qui exécutaient ces mouvements portaient d'ailleurs de gracieux et frais costumes de mousses. Coiffées de leur joli béret, elle ont montré beaucoup de souplesse et leurs voix sont charmantes.

Les mouvements de gymnastique exécutés par les garçons sous la direction de M. Cazaux, le sympathique directeur des Ecoles de Capbreton, ont été cela va de soi, absolument irréprochables.

La Fanfare d'Arengosse a fait entendre de très beaux airs au cours de cette magnifique solennité scolaire. Nous lui en exprimons notre vive gratitude.

Mais surtout remercions le corps enseignant de Capbreton de nous avoir procuré ce beau spectacle dont on ne saurait trop souligner la haute portée éducative, artistique et moralisatrice.

M. M.

DAX

Audition d'Elèves. — Selon le vœu exprimé ici même l'an dernier et adopté par elle avec enthousiasme, Mlle Labrouche a donné deux auditions publiques de ses élèves. Il nous a été impossible d'assister à la première, dont nous sont parvenus des échos élogieux ; nous n'en sommes que plus à l'aise pour parler de la seconde. Celle-ci a eu lieu dans la belle salle de l'Atrium-Casino, en présence du Collège de Jeunes Filles au grand complet, auquel s'étaient joints quelques amis de la Musique ; parmi ceux-ci il nous est infiniment agréable de signaler M. René de Castéra qui témoignait, par sa présence, de l'intérêt qu'il porte à l'effort accompli et soulignait par là même la coupable indifférence des absents.

Mlle Labrouche déjà connue de nos lecteurs, est un vrai miracle d'énergie ; son écrasante besogne accomplie avec entrain et bonne humeur, elle trouve encore le moyen de se perfectionner et d'accomplir une œuvre appelée à dépasser généreusement l'horizon du Collège. Elle a, en effet, offert vendredi, innovation heureuse et riche de conséquences, une causerie musicale avec audition d'œuvres. On sait avec quel succès de grands artistes comme Lortat et Cortot, des amateurs célèbres comme Barthou, Herriot, Bidou, ont creé ce genre à Paris. Tout est à faire dans nos Landes, où l'on se pique cependant d'aimer la musique. Par ailleurs, n'y a-t-il pas, dans tout notre enseignement, une lacune ? Les jeunes gens qui ont achevé leurs études sont suffisamment renseignés sur l'évolution de l'architecture, de la sculpture, de la peinture ; ils peuvent en parler sans commettre de grosses hérésies et visiter avec fruit les Musées. Que savent-ils sur la Musique ? A peine, dans les cours d'Histoire, ont-ils appris, sans plus, quelques noms de compositeurs célèbres, et encore seuls les compositeurs d'opéras sortent-ils de l'oubli. Pourtant, Debussy n'a-t-il pas écrit que « l'Opéra, c'est la mort de la Musique ? »

Réagissant non en paroles, mais en actes, contre le déplorable état des choses, Mlle Labrouche a donc consacré toute une séance à Chopin, pour qui elle a une prédilection marquée. Avec aisance, elle conte la vie douloureuse du génial artiste, et désormais les élèves du Collège, étudiant le mouvement romantique, combleront d'elles-même la lacune du cours ou du manuel, joindront aux noms de Musset, Lamartine, Gautier, Delacroix, celui du grand exilé, qui, venu à Paris pour quelques jours, y passa la plus grande partie de sa brève existence.

Puis c'est une vue d'ensemble de l'œuvre de Poète du Piano et ce ne fut par la partie la moins originale de cette causerie que celle où les meilleures élèves présentèrent les morceaux inscrits au programme : mazurkas, valses, nocturnes, préludes sont commentés et joués avec intelligence : Mlle Spreaber, si brillante déjà l'an dernier, fit preuve de progrès sérieux dans l'exécution du difficile « Scherzo en si mineur «.

Enfin Mlle Labrouche présente avec émotion la grande « Sonate en si bémol mineur », le « Poème de la Mort », un des plus grands monuments de la Musique. Ce fut une révélation pour le jeune et vibrant auditoire qui comprenait et sentait mieux que jamais que « les chants désespérés sont les chants les plus beaux » et que sont immortels les sanglots de Chopin comme ceux de Musset. Commentaires et exécution furent applaudis comme ils le méritaient.

« Les Landes » félicitent Mlle Labrouche d'avoir pris une si heureuse initiative et espéent qu'elle persévérera dans cette voie pour le plus grand bien de l'éducation musicale trop négligée : elles l'y aideront de tout leur pouvoir.

E. Bassat.

Conseil d'arrondissement. — Le Conseil d'arrondissement s'est réuni le 3 juillet à la sous-préfecture de Dax. Il a élu président : M. René Lartigau ; vice-président, le Dr Lalanne, conseiller du canton de Montfort ; secrétaire, M. Olivier Caliot, conseiller du canton de Soustons.

Divers vœux ont été ensuite adoptés. Notons celui-ci qui, présenté par le Dr Gabriel Dufau, est relatif au classement de la route de Castets-des-Landes à Léon :

« Le Conseil d'arrondissement, considérant l'importance touristique et commerciale de la route reliant Castets à l'étang de Léon, renouvelle le vœu tendant au classement de cette route dans la voirie départementale, et, considérant qu'elle est comprise dans la première tranche des travaux prévus par le Conseil général, demande que cette route soit remise en état par les soins du département dans le plus bref délai possible. »

Un vœu relatif aux marchands colporteurs, également présenté par le Dr Gabriel Dufau, a été adopté. Il est ainsi conçu :

« Le Conseil d'arrondissement : émet le vœu que soit sévèrement réglementé, surveillé et très sérieusement contrôlé le trafic des colporteurs, qui échappent, le plus souvent, aux lourdes charges fiscales et autres qui accablent les commerçants établis dans les localités et leur font une concurrence qui leur rend la vie très difficile. »

La Foire-Exposition. — La Foire-Exposition de Dax, qui sera organisée sur les places Saint-Pierre du 12 au 30 août promet d'être une imposante manifestation, qui coïncidera de la manière la plus heureuse avec les Fêtes annuelles de Dax.

D'accord avec la municipalité de très nombreuses récompenses et diplômes d'honneur seront distribués par un jury compétent, aux exposants dont les stands auront été remarquées.

Enfin différentes journées seront réservées pour l'apport de certains produits du sol ou spécialités du pays.

M. Abel Guichemerre, commissaire général de la Foire, à qui on doit ces heureuses initiatives ne néglige d'ailleurs rien pour assurer le succès de la Foire.

A la Société de Borda. — La Société de Borda s'est réunie jeudi, sous la présidence de M. Ferdinand Puyau, président qui a rappelé le succès des des fêtes de la Pentecôte et qui a adressé des éloges aux membres de la Société qui y ont contribué.

Le Secrétaire général rend compte des ouvrages et des dons reçus. Puis on procède à l'admission des nouveaux membres suivants : Mme la vicomtesse de Lichy, château du Conte, à Labatut ; Mlle Jocou, institutrice à Dax ; M. Degos, docteur-médecin à Pontonx ; MM. Laboille-Moresmau, industriel à Soustons ; Laprade, pharmacien à Habas ; Plotton, ingénieur des Mines, à Le Pontet (Vaucluse) ; Lafargue, capitaine en retraite à Perquie.

Parmi les membres qui ont été l'objet de distinctions honorifiques, on relève les noms de ; M. Burguburu, secrétaire général, promu officier de l'Instruction publique, à l'occasion du Congrès des Sociétés Savantes, à Toulouse, où il présentait un important travail ; Mlle Suzanne Castets et M. Jean Prunetti, nommés officiers d'Académie. Enfin, l'Académie Française a décerné le Prix Gobert, de 9.000 francs, à M. P. Coste, lazariste, pour son remarquable ouvrage : « Le Grand Saint du Grand Siècle : Monsieur Vincent ».

On a entendu enfin les communications de M. Albert Nodon, « La Prévision des séismes » ; de M. Heubert, « La Florure dacquoise » ; de M. Saint-Jours, « L'acte de naissance de la Gascogne maritime » ; de M. Raphaël Milliès-Lacroix « La Petite Histoire de Dax ». Elles ont toutes été chaleureusement applaudies.

Baccalauréat. — Nous avons le grand plaisir de signaler parmi ceux de nos jeunes lycéens qui viennent de passer avec succès les épreuves du baccalauréat, M. Francis Dufau-Labeyrie, fils de notre excellent ami Jules Labeyrie, conseiller municipal, M. Lapassade, fils du distingué directeur de l'Ecole primaire supérieure, et M. Yves Bourdy, fils du dévoué secrétaire en chef de la mairie de Dax.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret, la mort de Mme Verdon, directrice depuis de longues années, de l'Institut Sévigné. Nous apprenons également avec regret la mort de Mme Léglize, belle-mère de M. Rogé, conseiller municipal.

Etat civil . — Naissances : Guy-Maurice Laloubère ; Jeanne-Marcelle Pillard ; Michel-Léon Gratianne ; Pierre-Paul Sallabery ; Pierre-Joseph Cambos.

Mariages : René Fernand Lombard et Gabrielle Berthe Lafarie ; Jean Jules Ducasse et Henriette Ducasse.

Décès : Françoise Cadilhon, 81 ans ; Marie Dussin, 74 ans ; Marguerite Ducassou, 6 ans ; Marie-Dorothée Verdun, 74 ans ; Edouard-Hilaire-Michel Morthé-Cénac, administrateur colonial en retraite, 48 ans ; Dorothée Léglize, 80 ans ; Jean Ernest Harismendy, 80 ans ; Léon Larrieu, 64 ans ; Marie Hourtané, 50 ans ; Victoire-Lætitia Bernadet, 93 ans ; Jeanne-Marie Bloy, 67 ans.

HABAS

Mariage. — On a célébré il y a peu de jours, le mariage de Mlle Louise-Marie Viguié avec M. Louis Deville, bijoutier à Bordeaux.

Etat civil (2e Trimestre). — Naissances : Albert Lasserre ; Marcelle Barets ; Jacqueline Bachelier ; Michel Latapie ; Agnès Dandigeos.

Mariages : Jean Lajus et Noëlle Lasserre ; Victor Raba et Marthe Descazeaux ; Léonard Dolet et Marie Duputs ; Henri Bacis et Marie Preuilh.

Décès : Marie Labat, 76 ans ; Jeanne Barère, 72 ans, Jean Nouqué, 59 ans ; Célestin Lalanne, 61 ans ; Nicole Lafargue, 7 mois.

HAGETMAU

Son histoire (suite)

Les affaires vont changer de face. En se soustrayant aux sages influences de l'Eglise, la communauté va faire laïquement les choses. Mais la caisse municipale vidée par les appels continuels faits à ses ressources, n'ayant plus de fonds, le procureur de la commune taxa tous les privilégiés. Ce surcroit d'impôt tomba principalement sur la collégiale. Il fallait que l'argent affluât de quelque part ; de grandes fêtes se préparaient et la collectivité des citoyens devait coopérer aux dépenses.

Le 14 juillet et la prise de la Bastille devaient être célébrés solennellement dans la collégiale. Le chapitre et tout le clergé paroissial sont obligés d'assister à cette cérémonie d'aveugle enthousiasme que l'élément civil a inspirée, dirigée et relevée à sa manière. La municipalité en corps, la garde nationale en armes, tout l'apparat d'une société fière de se croire quelque chose s'exhibe dans cette manifestation qui n'a de religieux que le lieu où elle se produit. Un serment solennel de fidélité à la nation, à la loi et au roy se fait aux pieds des autels, et tandis que la défiance, la jalousie, et les ferments de discorde bouillonnent dans le fond des cœurs de tous les citoyens, on jure de s'aimer, de rester à tout jamais unis comme des frères et de se secourir en cas de nécessité d'un bout du royaume à l'autre. Ces beaux sentiments se traduisent en

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Nous avons à vendre :

A DAX, superbe villa entièrement neuve, tout confort, meublée jardin, garage, dépendances. Quartier agréable et tranquille. Prix intéressant.

A DAX, belle villa, confort moderne, jardins d'agrément et potager. Libre de suite. A vendre à un prix très intéressant. Presst.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, belle villa neuve 8 pièces, garage, dépendances et petite maison de locataires, puits et source, jardin de 4.200 m2, libre dans les trois mois, Prix raisonnable.

A 12 kms de DAX, à proximité d'un bourg avec tous fournisseurs, belle habitation confortable, très bon état, 14 pièces. Très vastes dépendances, garage, serres, jardin potager et fruitiers, enclos, contenance totale : *2 hectares* environ. Prix : 115.000 francs. Libre de suite.

A HOSSEGOR (Landes) plusieurs belles villas avec jardin, garage. Prix raisonnables.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, par lots, terrains à bâtir, en bordure de route, (tous fournisseurs) toutes contenances depuis 5 fr. le mètre carré.

A SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (Landes), bordure de route et proximité du bourg, Plusieurs beaux lots de terrain à bâtir. Depuis 5 fr. le mètre carré.

A HABAS (Landes), belle métairie de *9 hectares 50*, environ, composée de maison d'habitation et d'exploitation en très bon état, jardin, terres labourables, vignes, prés, landes et divers. Rapport et redevances intéressants.

A DONZACQ (Landes), belle métairie de *12 hectares* environ, bâtiments en bon état. Toutes cultures. Prix très raisonnable.

PRES DE PUYOO, belle métairie d'un seul tenant de *12 hectares* environ. Parfait état de bâtiments et de cultures. Prix très raisonnable.

A OSSAGES (Landes), métairie de *7 hectares 50* environ, d'un seul tenant. Rapport et redevances intéressants. Prix : 28.000 frs. (Placement sûr et rémunérateur).

A DAX, bel immeuble en parfait état, bien placé sur boulevard. *Au Rez-de-Chaussée* (sur cave) : salon, petit salon, salle à manger, cuisine, souillarde, cour, W. C. — *Au 1er Etage* : une grande chambre sur le devant et deux autres plus petites sur la cour W.-C. - *Au 2me Etage :* deux grandes pièces. Grenier, Eau, gaz, électricité, *libre à la vente*. Conviendrait pour usage commercial.

A DAX, superbe immeuble entièrement neuf situé en plein centre et composé de : *Rez-de-Chaussée :* salon, salle à manger, cuisine, office, W.-C. *1er Etage :* salon, salle à manger, chambre avec salle de bains, cuisine, W.-C. *2me Etage :* 5 pièces (même disposition que le 1er Etage). *3me Etage :* 5 chambre de bonnes et deux petits greniers. Vastes caves avec puits, lavoir, etc... Eau, gaz, électricité, *chauffage central*. Facilités de location par étage. Libre à la la vente. Prix intéressant.

AUX ENVIRONS DE DAX, *3 hectares 50* de terres labourables de qualité excellente. Conviendrait parfaitement pour élevage et culture maraîchère. Bas prix.

Nous avons à louer.

Dans différentes régions des Landes, à l'année ou pour la saison, plusieurs jolies propriétés de campagne. Prix : de 1.500 à 5.000 fr. (à l'année).

« Pour tous renseighements et pour traiter écrire ou s'adresser : A. DE CAUPENNE, 17, Rue Chanzy, DAX, Téléphone 4.08.

L'ŒUVRE DE J.-B. GRATELOUP

Bulletin de Souscription

Le soussigné .... déclare souscrire à un exemplaire

sur (1) (beau papier .... à 35 fr.
(papier de grand luxe avec double tirage des planches .... à 100 fr.

de l'Œuvre de J.-B. Grateloup que préparent les Etablissements Madim.

Signature

et adresse ....

....

(1) Biffer la mention inutilisée.

Détacher le présent bulletin de souscription et l'envoyer signé à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef du journal « Les Landes », chalet Yayi, avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

Chronique régionale

(Suite)

prières par le chant du Te Deum, et tambour battant , le drapeau « blanc » déployé, la foule rentre en ville heureuse d'avoir accompli le plus saint et le plus sacré des devoirs (Archives de Hagetmau). Le soir, nous dit, avec emphase, le procès verbal de cette grande fête, tous les citoyens sont à la joie, un repas civique composé de « bouilli, d'entrées et de rots », termine la jounée, le tout aux frais de la municipalité.

Une deuxième assemblée des citoyens actifs des paroisses de Hagetmau, de Horsarrieu, de Ste-Colombe, de Serres-Gaston et d'Aubagnan, a encore lieu dans l'église même de St-Girons. Non seulement cette bruyante réunion cause une certaine profanation dans le lieu saint, mais elle pousse les mécontents à donner à leurs jalouses convoitises une physionomie des plus inquiétantes. La porte de l'Abbaye est violemment assaillie. Les biens du clergé n'ont-ils pas été sacrifiés sur l'autel de la patrie - Dès lors pourquoi ne pas faire main basse sur tout ce qui appartient à la sainte maison ? Au nom du décret du 5 juillet 1790, la municipalité entend entrer en possession de toutes les propriétés de la collégiale. Le moulin surtout excite la convoitise ; tout ce qui n'est pas bien particulier est bien national, tel est le principe de la loi invoquée, et le moulin est confisqué.

Un chanoine courageux Fossats de Mugron essaye inutilement de s'opposer à cette injuste usurpation, ses efforts sont vains ; déjà à cette époque la force primait le droit. La collégiale est dépouillée... ses biens sont sécularisés.

(à suivre) Louis Dufourcet

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de M. G. Lalanne, maire.

Le maire expose que les dépenses d'électrification rurale se sont élevées à la somme de 742.947 fr. 27, alors que la subvention de l'Etat n'a été accordée que pour une dépense de 680.000 francs.

La commune étant dans l'impossibilité de faire face, sans le concours de l'Etat, au supplément de la dépense de 62.947 fr. 27, demande au Ministre de l'agriculture de vouloir bien relever à 742.947 francs, au lieu de 680.000 francs le montant des dépenses subventionnées par l'Etat pour l'électrication rurale de la commune de Hagetmau.

A l'issue de la réunion du Conseil municipal M. G. Lalanne, maire, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur qui lui a été récemment décernée.

C'est M. Castera, premier adjoint au maire, qui en épinglant cette croix a prononcé une allocution chaleureuse. M. G. Lalanne y a répondu en termes émus.

Baccalauréat. — Le jeune Joseph Duboy, élève du lycée de Mont-de-Marsan, vient d'être reçu aux examens du baccalauréat.

Etat civil. — Publications de mariage : Jean Roques, enmployé à la ville de Bordeaux, et Marcelle Lamagnère.

Mariage : Pierre Dussault et Marthe Lailheugue.

Décès : Raymonde Lazare, 3 ans ; Bernardin Darzacq, 71 ans ; Catherine Dupouy, 80 ans ; Madeleine Ducournau, 81 ans ; Jacques Dabrat, 82 ans ; Jean Dulau, 15 moi.

HOSSEGOR

Les autobus bleus. — Le nouvel horaire du service d'autobus de M. Paul Richardy Hossegor-Capbreton-Bayonne, vient de paraître.

Les départs d'Hossegor ont lieu désormais à 7 h., 7 h. 45, 8 h. 40, 10 h. 15, midi 50, 13 h. 20, 14 h., 15 h., 16 h. 30, 17 h. 45 et 19 h.

Les départs de Bayonne ont lieu à 6 h. 45, 9 h. 10, 10 h. 15, 11 h. 15, 14 h., 15 h., 15 h. 30, 17 h. 20, 18 h. 10, 19 h. et 19 h. 45.

Le dimanche départs suppltmentaires ont lieu, à 18 h. 40, 19 h. 10 et 20 h. 30 d'Hossegor et à 20 h. et 24 h. de Bayonne.

On sera reconnaissant à M. Paul Richardy d'avoir si heureusement étendu ses services d'autobus. Il facilite grandement ainsi les relations de Capbreton, d'Hossegor et de toutes les localités situées sur la route avec la ville de Bayonne qui est pour nous une vraie capitale.

La Saison. — La grande saison commence à Hossegor et tout fait présager qu'elle sera très brillante. Le Sporting-Casino a ouvert ses jardins, ainsi que ses salons.

Voici l'essentiel du programme que M. Léopold, le nouveau directeur, a élaboré pour les prachaines journées :

Dimanche 16 juillet : A 16 h., match de pelote basque (entre amateurs champions de France) ; à 21 h., grand gala de théâtre, avec les célèbres vedettes Lys-Gautry et Mauricet.

Lundi 16 juillet : A 15 h., premier tournoi de ping-pong, pour enfants ; à 17 h., thé dansant ; à 21 h. 30, dancing.

Mardi 18 juillet : A 15 h., concours de châteaux de sable ; à 17 h., thé dansant ; à 21 h., cinéma.

Mercredi 19 juillet : A 17 h., thé dansant ; à 21 h., dancing.

La saison sportive s'annonce admirablement. Les épreuves de tennis, de natations, d'aviron et d'escrime sont organisées sous la haute direction du président de l'Association sportive, M. Lucien Gaudin.

Samedi 15 juillet : A 17 h., thé dansant ; à 21 h., dancing.

Congrès de la Pâtisserie. — Les membres du Congrès national de la Pâtisserie français, réunis à Bayonne, ont tenu à visiter Hossegor. Ce fut une magnifique promenade. Après une courte visite à la plage les congressistes se répandirent sur les accueillantes terrasses du Sporting, où les attendait un excellent buffet froid, ainsi que le spectacle d'une belle partie de pelote en 50 points, organisée par M. Ingres et Fernand Forgues, caontre Gaston Heuty, Harischelhar et Léon Hiribarren, en gagnée par ces derniers, malgré le jeu éblouissant d'Urruty.

LALUQUE

A la Faculté de Droit. — Parmi les étudiants qui viennent d'être déclarés admissibles aux examens de doit nous relevons, avec un vif plaisir, le nom de notre sympathique compatriote M. Françis Dierx fils de notre distingué maire.

MONT-DE-MARSAN

Le Gala du 16 juillet. — Voici le programme du splendide concert que donnera dimanche aux Arènes la musique de la garde républicaine :

1. Ouverture du « Prince Igor » (Borodine). Transcription de P. Dupont.
2. « Carmen » entr'actes et préludes (Bizet). Transcription de P. Dupont.
3. « Capriccio español » (Rimsky-Korsakow). Transcription de F. Forêt.
4. « Rapsodie sur des thèmes populaires » : a) Dans la Montagne ; b) Fête (Ph. Gaubert). Transcription de P. Dupont.
5. a) « Le Vol du Bourdon (Rimsky-Korsokow) ; b) « Rondala Aragonesa » (Granados). Transcription de Lamote de Grignon.
6. « Cydalise et le Chèvrepied », 1re suite d'orchestre (G. Pierné). Transcription de P. Dupont.

A cette occasion, les Arènes seront magnifiquement illuminées.

Lycée Victor-Duruy. — La distribution des prix du lycée Victor-Duruy aura lieu le jeudi 13 juillet, sous la présidence de M. Camille Vernet, préfet des Landes, agrégé de l'Université. Le discours d'usage sera prononcé par M. Cazes, professeur agrégé de mathématiques.

Le banquet des anciens élèves du lycée aura lieu dans l'établissement, à midi. les anciens élèves désireux d'assister à cette fête traditionnelle de la camaraderie sont priés de se faire inscrire sans plus tarder auprès du président Jean Lacoste ou du trésorier Roger Grandeur. Prix : 25 fr.

PEY

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Sarthou-Joseph Sanguinet. Il était né le 9 octobre 1847, et avait pris part à la guerre de 1870.

PEYREHORADE

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Barbe, maire.

Il a adopté le projet de construction du réseau d'égouts, dont il montant total s'élevera à 610.000 fr.

Il a également voté un crédit de 12.806 fr. pour solde des travaux d'extension du réseau électrique.

En ce qui concerne l'élargissement du quai du Sablot, il a adopté une résolution ainsi conçue :

« Le Conseil considérait que le quai du Sablot est une des plus agréables promenades de la ville et qu'il importe de la conserver.

« Considérant, par ailleurs, que la réfection du quai engagerait les automobiles à passer sur cette voie au lieu de traverser la ville, ce qui constitue un danger permanent pour la population ;

« Donne avis favorable au projet de la réfection de la chaussée du quai du Sablot.

« Demande la remise des quais à la commune, après exécution des travaux d'aménagement.

« Propose de contribuer à la dépense totale jusqu'à concurrence de 20.000 fr.

« Et émet le vœu que l'élargissement du quai en face du château reçoive à bref délai la solution acceptée par l'administration des ponts et chaussées et la propriétaire du terrain. »

Le maire communique la lettre qu'il a reçue du directeur de la Caisse d'épargne de Dax, l'informant qu'il met à sa disposition la somme nécessaire à l'attribution en 1932, de livrets de Caisse dépargne de 25 fr. chacun, aux lauréats des examens du certificats d'études des écoles publiques ou autres, fonctionnant à Peyrehorade.

Enfin, le Conseil approuve le budget additionnel de 1933 et primitif de 1934.

Etat civil (2e trimestre). .. Naissances : Georgette Destandau ; René Larbère ; Christiane Pinatel ; Marguerite Puyo ; Jean-Henri Laborde ; Maurice-Petit ; Annie Peyres ; Henriette Belin ; Alexis Dutauzia.

Mariages : Bernard Badets et Marie-Hortense Gachie ; Pierre Béoutis, instituteur à Orthez et Germaine Lafitte ; Joseph-René Tachoires et Jeanne Lartigue ; Henri Bereyre et Agnès Datcharry.

Décès : Blanche-Marie Carlos, 32 ans ; Etienne Clet, 63 ans ; Jean Truquez, 71 ans ; Jeanne Bastérot, 82 ans ; Bertrand Vivensang, 83 ans ; Paul Carteron, 69 ans ; Marguerite Loustalot, 35 ans ; Laurent Darricau, 74 ans.

PISSOS

Etat civil. — Naissances : Marcelle Faucounau ; Marie Campet ; Edmonde de Lacroix ; Jean-Jacques Labaste ; Renée Dubroux ; Jean Faures ; Roger Loulière.

Mariages : Jean Lahouilleau et Mauricia Castaignède ; Arthur Peysserre et Marie Seuce.

Décès : Suzanne Bonpau, 7 mois ; Jeanne Lescarret, 68 ans.

RION-DES-LANDES

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Charles Dutoya.

SABRES

Etat civil. — Naissances : Raymond Darengosse.

Décès : Jeanne Gallès, 63 ans.

SAINT-LON-LES-MINES

Etat civil (deuxième trimestre). — Naissances : Jean-Baptiste Vicédo ; Raoul Labaste ; Thérèse Trichet.

Mariages : Georges Hayet et Germaine Duboà ; Henri Durquety et Marie Castagnet ; Jean Larroche et Emilie Tastet ; Joseph Placin et Emilie Larrouquère.

Décès : Jean Lartère, 54 ans ; Jean Doyhénard, 85 ans ; Gabriel Hugon, 70 ans ; Jeanne Laccommère, 85 ans.

SAINT-PANDELON

Nécrologie. — Nous avons appris avec un profond regret la nouvelle de la mort de Mme Auguste Darracq, née d'Avezac de Moran, qui vient de succomber en son château de Saint-Pandelon. Elle appartenait à l'élite de la société dacquoise. Mère de dix enfants elle accepta avec résignation les épreuves successives qui la frappèrent. Elle laissera le souvenir d'une femme de bien.

SAINT-PERDON

Construction d'un Ponceau. — Le mardi 8 août 1933, dans une des salles de la Préfecture, à Mont-de-Marsan, il sera procédé à l'adjudication au rabais des travaux de reconstruction en ciment armé du ponceau de 1 m. 50 d'ouverture, dit de « Poulet », sur le ruisseau du bourg. La dépense prévue est de 30.000 francs.

SAINT-SEVER

Etat civil. — Naissances : Claudette-Claire-Marcelle Darrieutort ; Henri-Bernard Lagraulet ;Michel-Jean-Claude de Lascaulant.

Mariages : Jean-Baptiste Larmandieu et Jeanne Cassagne ; Roger Junca et Marie Dupouy ; Jean Lamaison et Alice Laborde ; Joseph Ducournau et Jeanne Mrarrouillet.

Décès : Marie Tauzin, 60 ans ; Alexandre Boueilh, 58 ans ; André Tauzin, 15 mois ; Michel Destribats, 4 ans ; Yvonne Labat, 33 ans ; Henri Mulé, 39 ans ; Veuve Brethès, née Darbo, 79 ans ; Berthe Montauzé, 25 ans ; Veuve Lamorère, née Dugreilh, 80 ans.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Etat civil (deuxième trimestre). — Naissances : Françoise Carbonel ; Pierre Moustey ; Yvette Gabarrus ; Jean Desclaux ; Marie Descoutey ; Paulette Danguin Marie Lassus.

Mariages : Alexandre Romatet et Marie Sébastien ; Pierre Bisensang et Marie Pinsolle ; Etienne Durand et Germaine Oyarçabal ; René Lafitte et Marie Marmande ; Maurice Laclédère et Jeanne Lonné.

Décès : Jean Sarrat, 86 ans ; Jean Laborde, 49 ans ; Marie Hurtetia, 78 ans ; Pascal Cabos, 55 ans ; Jean Pinsolle, 72 ans ; Dominique Hargous, 81 ans ; Jean Pubert, 81 ans ; Suzanne Lafeuillade, 79 ans.

SAINT-PAUL-LES-DAX

Baccalauréat. — M. Bernard Laviel le, fils aîné du docteur Lavielle, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat (philosophie).

SOUSTONS

Baccalauréat. — Le jeune Jean Nougaro, fils du maire de Soustons, vient d'être difinitivement reçu aux examens du baccalauréat.

Etat civil. — Naissances : Madeleine-Marie et Marguerite-Germaine Darricarrère ; Pierre Hiquet ; Marie-Anne-Jeannine Fourgs ; Marie-Thérèse Laudouard ; Christiane Malassagne ; Jeanne-Marie Caule ; Colette-Cécile Lesbats ; Madeleine-Liliane Daligaux ; Pierre Laudouard ; Pierre-Gilbert Lamarque.

Mariage : Isidore Hausséguy et Jeanne-Françoise Barsac ; Jean-Gérard Puyaubrau et Jeanne Gayon.

Décès : Jeanne Molia ; Marie Lalagüe ; Jean Ramonbordes ; Catherine Dosba.

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement d'un an au journal « Les Landes » dont le montant est de 24 francs.

Signature :

Date ____________

Nom : ____________

Adresse : ____________
(très lisible)

Prière de joindre à ce bulletin d'abonnement un chèque postal an nom des Etablissements Madim, Bordeaux, N° 197.10.

Imprimerie Madim - Bayonne. Le Gérant : Laurent Cadéac